



**COMMUNE DE
CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT**

ARRONDISSEMENT
DE CHARLEROI
PROVINCE DU HAINAUT

DEMANDE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Les demandes doivent être introduites **5 jours ouvrables avant** la date de l'occupation du domaine public. Veuillez compléter en lettres MAJUSCULES et uniquement les cases qui vous concernent. A remettre au service mobilité : place de l'Hôtel de Ville, 16 à Chapelle-lez-Herlaimont ou par mail : mobilite@7160.be

COORDONNÉES DEMANDEUR/ ENTREPRENEUR	Nom-prénom : Adresse : Téléphone : Mail :
<i>Si les travaux sont effectués par une entreprise, la signalisation lui incombe. Arrêté Ministériel du 7/5/1999 relatif à la signalisation des chantiers et des obstacles sur la voie publique</i>	

DESCRIPTION DE L'OCCUPATION	<input type="checkbox"/> DÉMÉNAGEMENT : <input type="checkbox"/> LIVRAISON : <input type="checkbox"/> VÉHICULES OU MATÉRIAUX CHANTIER : Nombre de places de stationnement à réserver (1 place = 5m)
--	---

OBJET DES TRAVAUX vérification urbanistique obligatoire	<input type="checkbox"/> CONTENEUR (débris de jardin, déchets verts, objets encombrants...) : <input type="checkbox"/> ÉCHAFAUDAGE (renouvellement ou réparation toiture, changement de revêtement de toiture identique ou changement de matériaux, couleur de tuiles/ardoises, réparation châssis/corniches,...) :
--	--

ADRESSE DE L'OCCUPATION	Adresse : Si adresse différente de celle renseignée
------------------------------------	---

DATE	Du / / àheures au / / àheures
-------------	---

MESURE DE CIRCULATION SOUHAITÉE	<input type="checkbox"/> stationnement interdit <input type="checkbox"/> circulation interdite <input type="checkbox"/> rétrécissement de voirie <input type="checkbox"/> autres :
--	---

VALIDITÉ	Je m'engage, par la présente, à respecter la signalisation des chantiers, obstacles sur la voie publique. Je déclare avoir pris connaissance de la redevance liée à l'autorisation et l'occupation de la voie publique. Date/Lu et approuvé : Signature :
-----------------	---